



Décision n° CODEP-CLG-2025-021875 du président de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 1^{er} avril 2025 portant nomination et cessation de fonction à l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection

Le président de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Vu la décision n°2025-DC-001 de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 2 janvier 2025 relative à l’organisation et au fonctionnement des services de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection ;

Vu la décision CODEP-CLG-2025-000074 du président de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 2 janvier 2025 portant nomination à l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Décide :

Article 1^{er}

1° A compter du 7 mars 2025, Monsieur Jean-Michel BONNET assure par intérim les fonctions de directeur de la direction du pilotage scientifique ;

2° A compter de cette même date, Monsieur Thierry BOURGOIS cesse d’assurer par intérim les fonctions de directeur de la direction du pilotage scientifique.

Article 2

Pendant l’absence de Monsieur Philippe DUPUY, directeur de la direction des réacteurs innovants, Monsieur Mathieu DEROTTE, chargé d’affaires à la direction des réacteurs innovants, assure par intérim ses fonctions.

Article 3

A compter du 2 avril 2025, Monsieur Sylvain LAVARENNE est nommé conseiller auprès du COMEX de l’ASN.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection.

Fait à Montrouge, le 1^{er} avril 2025.

Pour le président et par délégation,
Le directeur général de l’ASN,

Olivier GUPTA